



17-001274-A

08/02/17

31 JAN. 2017

Arcueil, le

Le Président,

à Monsieur Christian FAVIER  
Président du Conseil Départemental  
du Val de Marne  
21/29 Avenue Charles de Gaulle  
Hôtel du département  
94054 CRETEIL Cedex

Nos réf. : EPT-VB-DGST/ES/CP/D1700037

Affaire suivie par : Elsa SVANDRA  
Directrice de l'Environnement et des Déchets Ménagers

Objet : Entretien des futurs aménagements de la Bièvre à Arcueil et Gentilly

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier visé en objet et je me réjouis que ce beau projet de réouverture de la Bièvre soit relancé par le Conseil départemental. Celui-ci permet à la fois d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens, de contribuer au développement de la trame verte et bleue écologique et de répondre aux objectifs de la directive cadre européenne concernant l'atteinte du bon potentiel écologique des cours d'eau.

Concernant la question de l'entretien futur de la Bièvre réouverte, l'EPT Grand Orly Seine Bièvre est compétent en matière d'entretien courant des cours d'eau dans la mesure où la CAVB exerçait cette compétence préalablement au transfert. A ce titre, il assure actuellement la gestion courante du tronçon réouvert à l'Hay-les-Roses.

Il apparaît que l'entretien courant des cours d'eau et des espaces verts attenants est une compétence distincte juridiquement de celle de la GEMAPI instituée par la loi MAPTAM, et peut donc être exercée par le territoire. A l'inverse, l'entretien hydraulique de la rivière relève de la GEMAPI qui, selon la loi NOTRE devra être exercée par la Métropole du Grand Paris, au plus tard au 1er janvier 2018.

Une réunion entre les services compétents de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, des deux communes concernées et du Conseil départemental aura lieu le 1<sup>er</sup> février 2017 afin de définir plus précisément les modalités de répartition des compétences sur ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes meilleures salutations.



Pour le Président, par délégation  
La Vice-présidente

Hélène de Comarmond

7/9 avenue François Vincent Raspail 94114 Arcueil Cedex

Ablon-sur-Seine	Arcueil	Athis-Mons	Cachan	Chevilly-Larue	Choisy-le-Roi	Fresnes	Gentilly
Ivry-sur-Seine	Juvisy-sur-Orge	L'Hay-les-Roses	Le Kremlin-Bicêtre	Morangis	Orly	Paray-Vieille-Poste	Rungis
Savigny-sur-Orge	Thiais	Valenton	Villejuif	Villeneuve-le-Roi	Villeneuve-Saint-Georges	Viry-Châtillon	Vitry-sur-Seine